



SPECIAL COMPTE-RENDU D'AUDIENCE DU 26 MAI 2015

« Mensuel à périodicité variable de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES des Landes »
écrit et édité par le Bureau de section et tout militant désireux d'y participer...

Au lendemain des élections professionnelles et du changement de secrétaire de section de décembre 2014, nous avons demandé une audience auprès de M Ravon.

Pris par diverses activités et noyé dans un agenda quasi ministériel, ce dernier n'a pu recevoir la délégation de SOLIDAIRES Finances Publiques 40 que ce mardi 26 mai à 14h00, en compagnie de Mmes Mauresmo et Parchemin. Placée après les actions des 22 janvier, 9 avril et 18/19 mai, cette audience a été l'occasion pour nous de lui faire part de nos revendications et de lui remettre les 300 signatures recueillies à Dugas sur la pétition initiée à la demande des contribuables découvrant les tracts que nous leur distribuons.

Nous lui avons remis un courrier faisant état, en premier lieu, de nos inquiétudes sur l'évolution du dialogue social, pour lequel SOLIDAIRES Finances Publiques a adressé une proposition de circulaire reprenant et actualisant la précédente, tout en demeurant fidèle à la pratique historique du dialogue social de notre administration.

Le second point abordé dans notre lettre listait nos multiples revendications pour lesquelles nous avons demandé une réponse écrite de la part du Directeur Général.

Cette partie revendicative est reproduite ci-après :

« ... Monsieur le Directeur, notre organisation syndicale est profondément attachée à la place et au rôle de la DGFIP. Proche des agents, elle entend être leur fidèle porte-parole. Au fond, son action au quotidien ne poursuit qu'un but : que les agents aient les moyens d'assurer dans de bonnes conditions, et en étant véritablement « reconnus », leurs missions au service de l'intérêt général et de la justice sociale. C'est dans cet esprit que nos représentants inscrivent leur action et qu'ils abordent les défis auxquels les agents et la DGFIP font face.

Ainsi, dans les Landes nous exigeons l'intégration de la prime de 150 € dans l'IMT, sans tergiversation.

Face à la situation de l'emploi (particulièrement alarmante dans notre département), nous vous demandons d'abonder le nombre d'emplois EDR pour compenser les différentes absences (maladies, temps partiel, mutuelle, syndicats)

Pour ce faire, et pour combler les vacances de plus en plus nombreuses, nous vous demandons de bien vouloir relayer au niveau national notre demande d'appel intégral des listes complémentaires C et B, ce qui aurait aussi l'avantage de fluidifier les mouvements de mutations dont les suites sont en cours de finalisation .

Toujours au sujet de l'emploi, nous estimons nécessaire et urgent de forcer les décisions budgétaires en cours d'arbitrage afin d'obtenir des autorisations de recrutements massifs pour les concours C et B de 2016. Pour illustrer ces propos, il suffit de regarder la situation du SIP de Mont de Marsan, qui n'est qu'un exemple parmi tant d'autres : à la date d'aujourd'hui : - 5C,-2B en effectif théorique; au 01/09, en l'état actuel des mouvements :- 6 C,-3B.

Pour assurer correctement l'ensemble de nos missions de service public, la DDFIP des Landes doit être renforcée d'une trentaine d'agents.

Concernant le contenu du dialogue social, nous déplorons le trop faible nombre de réunions des instances et leur manque de contenu. Ainsi, comme le stipule le règlement intérieur des CTL, nous devons examiner d'ici fin juin le rapport annuel de la direction, la validation du nouveau TAGERFIP, l'utilisation de la DGF ainsi que votre projet de démarche stratégique qui a du être validé par la Direction Générale.

Concernant le CHS-CT, nous réitérons notre demande de son association plus étroite avec le CTL et exigeons notamment un examen systématique des fiches de signalement.

Pour toutes les instances représentatives du personnel, nous souhaitons avoir dans toute la mesure du possible un calendrier prévisionnel des réunions.

Enfin, lors de nos distributions de tracts au public (plus de 2500 tracts sur les 3 sites, le 18 mai) nous avons pu constater que le besoin de service public de proximité physique était fortement exprimé par les contribuables landais, comme l'attestent les 300 signatures de pétition récoltées à DAGAS le 19 Mai dernier.

Nous avons aussi constaté que le produit phare de la fusion, le guichet fiscal unique, était déjà mort et enterré moins de 6 ans après sa mise en place. Par contre les destructions d'emplois continuent, sans pour autant être inéluctables à nos yeux.

Il est donc nécessaire de changer de logique budgétaire à la DGFIP.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre connaissance de nos propositions en matière de dialogue social, d'informer la Direction Générale de notre démarche et de lui transmettre nos revendications nationales et locales. Nous espérons vivement que le Directeur Général apportera une réponse écrite à nos revendications.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

La délégation de SOLIDAIRES Finances Publiques a développé et précisé tous les points revendicatifs consignés dans le courrier reproduit ci-avant.

Lors de cette audience d'1h30, le Directeur des Landes, une fois n'est pas coutume, s'est comporté en fidèle relais local de la politique budgétaire décidée à Bercy. C'est pour cette raison que nous avons conclu l'audience en demandant une réponse écrite du Directeur Général à nos revendications.

En effet, la préoccupation majeure du Directeur est de « piloter la décroissance », autrement dit adapter le fonctionnement des services à la pénurie d'emplois.

Nous avons ainsi appris que les Trésoreries d'Amou et de Mugron devraient rejoindre celle de Montfort à l'horizon 2016 dans de nouveaux locaux sans que les deux chefs de service, dont les postes vont être supprimés, ne voient leurs rémunérations baissées...

Cette validation récente par Bercy d'un vieux projet local serait la seule restructuration visible pour les usagers landais.

Quant aux autres services, les réflexions se poursuivent dans les hautes sphères afin d'en concentrer certains en un seul lieu (PCR, SPF, ...) ou de fusionner les structures multiples et identiques en une seule (exemple : 1 seul SIE à Dax).

Le gros paradoxe actuel est éminemment financier. Si d'un côté l'administration économise des emplois, de l'autre elle n'alloue pas de budget aux DDFIP pour des projets immobiliers. Ainsi, le transfert de la partie fiscale de Morcenx (SIP/SIE) à Parentis n'est pas encore envisagé puisqu'il faudrait investir dans l'immobilier.

En conclusion, SOLIDAIRES Finances Publiques :

- a pleinement joué son rôle de 1^{er} syndicat de la DDFIP 40 en portant rapidement les revendications exprimées par les agents en HMI et lors des débrayages du 19 mai ;
- attend avec impatience la réponse du Directeur Général et s'appuiera sur son bureau national pour l'activer ;
- s'adressera prochainement aux élus locaux et au Préfet pour dénoncer les reculs de notre service public.